

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME



COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Le projet suivant est soumis à enquête publique :

Adresse du bien : Rue du Rouge-Gorge 12

Identité du demandeur : Monsieur IMPARATO

- <u>Demande de permis d'urbanisme</u>: PU/32045-24 - amenager un abri à vélo en zone de stationnement

Nature de l'activité principale : Logement

Zone PRAS : zone d'habitation à prédominance résidentielle et zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE)

Zone PPAS: Zone 2 « Coin du Balai » : zone d'habitat et d'activités complémentaires

Motifs principaux de l'enquête :

- application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Art. 126§11 Dérogation à un PPAS (4.2 matériaux)

<u>L'enquête se déroule :</u> À partir du 03/03/2025 et jusqu'au 17/03/2025 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

https://urbanisme.irisnet.be/enquetes_publiques

Le dossier est également consultable à l'administration communale :

 au Service de l'Urbanisme tous les matins de 9 h30 à 12 h30 ou <u>sur rendez-vous</u> à convenir par tél. au 02/674.74.32 ou par e-mail : <u>urbanisme@wb1170.brussels</u>

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues <u>sur rendez-vous</u> uniquement.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée cidessus, soit :

- par écrit, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : Administration Communale de Watermael-Boitsfort - Service de l'Urbanisme Place A. GILSON 1 à 1170 Watermael-Boitsfort au plus tard le 17/03/2025
- par e-mail à l'adresse suivante : enquetepublique@wb1170.brussels
- Oralement, <u>sur rendez-vous uniquement</u> auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant,

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation qui se tiendra :

- le mardi 01 avril 2025 à une heure qui reste à déterminer,
- à la Maison Communale

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Watermael-Boitsfort, le 25/02/2025

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

(s) Etienne TIHON (s) David LEISTERH